AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° :12/2026

Le directeur provincial du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication – département de la jeunesse – province de MIDELT procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : *TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES DES DEUX CSP (IMILCHIL ET ITZER) POUR INSTALLATION DU MATERIELS SPOTIF EXTERIEUR (objet du BC n ° :10/2026) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MJCS DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE PROVINCE MIDELT. LOT UNIQUE.*

CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX U HT	PRIX TOTAL HT
01	**Terrassements et préparation des plateformes :** Décapage des emprises, réalisation des fouilles complémentaires pour les massifs, chargement et évacuation des déblais, puis nivellement du fond de forme.	M2	100		
02	**Dallage en béton armé :** Réalisation du dallage sur une couche de fondation compactée, avec coffrage, armatures, et ancrages et réservation du scellement du matérielles.	M2	100		
03	**Dispositifs d'ancrage et réservations :** Fourniture et pose des dispositifs nécessaires à la fixation des agrès, des stations et des panneaux. Le prix comprend les tiges, boulons, écrous et pièces de fixation prescrits par le fabricant, ainsi que le positionnement et le serrage.	ENS	02		
04	**Revêtement en gazon synthétique :** Fourniture et pose d'un revêtement en gazon synthétique Gazon de 4.5mm de 14000 detex premier choix y compris toute sujétion de fourniture et pose.	M2	100		
				TOTAL HT	
				TVA 20%	
				TOTAL TTC	

NB : ***Les garanties exiger :***

Chaque concurrent doit obligatoirement déposer un échantillon du gazon synthétique homologué y compris fiche technique suivant l'article n° :04 du présent BC.

Cet échantillon est mis dans un pli distinct, ce pli doit être fermer et porté de façon apparente la mention « ***échantillon du gazon synthétique*** » et doit respecter les conditions suivantes :

- ✓ **Délai de dépôt**. L'échantillon, fiche technique doivent être déposés au plus tard l'heure limite de l'ouverture des plis à l'adresse suivante : ***Direction provinciale du ministère de la jeunesse de la culture et des sports -département de la jeunesse avenue des sports MIDELT,***
- ✓ **Sanction en cas d'absence : L'absence d'échantillon du gazon synthétique homologué et la fiche technique exigés entraînera l'écartement de l'offre du concurrent concerné.**

Lieu d'exécution : les deux CSP : (IMILCHIL ET ITZER) relevant de direction provinciale du MJCS département de la jeunesse province de MIDELT.

Délai d'exécution : 20 jours

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **le :30/11/2026 12h :00h.**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le Directeur Provincial

Signé : Hassan YASSINE